Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Erreur dossier de pension alimentaire

Par Halftrack76

Bonjour,

En aout 2021, mon ex-petite amie à déposée une demande de pension alimentaire auprès du tribunal des affaires familiales. J'ai reçu il y a une semaine, une demande à comparaitre dans 2 mois (fin mars 2022).

En lisant le dossier, je me suis rendu compte d'une erreur (volontaire de sa part) sur le nom de famille de l'enfant.

Pour plus de contexte, je vous raconte le début de l'histoire : Lorsque l'enfant est né, nous étions séparé, et elle a donné mon nom de famille comme premier prénom à l'enfant (oui, c'est étrange) car son nom à elle est déjà composé de deux noms (je crois que la loi ne permet de mettre que deux noms en nom de famille) et elle voulait impérativement que l'enfant porte mon nom de famille, malgré mon refus. Cela fait que mon nom de famille apparait comme prénom "principal" de l'enfant.

Dans la demande de pension, elle a remplacée le second nom de famille original de l'enfant par mon nom de famille à moi, omettant donc de préciser le prénom original (mon nom de famille donc) de l'enfant.

Je sais que c'est un peu tiré par les cheveux comme situation. Ma question étant : cela à il un impact sur la procédure ?

Il s'agit d'un cerfa n°11530*11.

De même, est il nécessaire que je demande l'aide de mon assistance juridique (caisse d'épargne) ou l'aide d'un avocat ?

Par vivi2501

je peux donner un éclaircissement sur un point.
En contactant l'assistante juridique, un juriste vous conseillera et vous dira si votre compagnie d'assurances prend en charge les frais d'avocat en fonction du dossier mais c'est à vous de vous trouver un avocat qui accepte de vous défendre